Image not found or type unknown

Violence conjugale plainte de l'agresseur contre la victime

Par **Nini30**, le **08/12/2016** à **01:42**

Bonjour,

J'ai été agressé par mon compagnon a mon domicile il y a 15 jours. J'ai utilisé la légitime défense et lui ai mis un coup de point ce qui lui a valu un cocard. Je m'en sors avec entorse aux deux poignets, troma. thorax, mâchoire, cervicale et lombaire sans parler du psychologique. J'ai pris 4 jours d'itt mais mon ex a décidé de porter plainte contre moi car il a un cocard et a eu droit à 2 jours d'itt.

Je ne sais plus quoi faire, j'ai eu le courage d'essayer de m'en sortir mais j'ai l'impression que rien ne va dans mon sens c'est inacceptable.

J'ai remonté les messages où il me disait qu'il avait très peur de lui même, qu'il était violent qu'il ne se contrôlait plus qu'il devait se faire soigner.
Je dois encore témoigner mardi je leur montrerai les messages et modifierais ma plainte pour prouver que ça durait depuis longtemps.

Mais j'ai très peur car je suis la victime mais mon agresseur porte plainte contre moi alors j'hésite a retirer ma plainte quand même.

J'ai encore une attelle et la minerve, je n'ai repris le boulot qu'au bout de 10 jours.

Que puis-je faire pour qu'il ne s'en sorte pas avec un simple rappel à la loi et qu'il recommence ? Et surtout pour que je ne sois pas traitée comme un agresseur alors que je me suis défendu. Je ne peux plus vivre dans la peur.

Par **Tisuisse**, le **08/12/2016** à **07:36**

Bonjour,

Vous maintenez votre plainte et vous prenez un avocat.

Par **Nini30**, le **09/12/2016** à **14:22**

Merci de votre réponse, je pense qu'il ne me reste que ça à faire de toutes façons...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés